

# 8 raisons de faire contrôler ma vue pour dépister une éventuelle DMLA

123 santé

Adresse du site : [www.docvadis.fr/site.123-santé](http://www.docvadis.fr/site.123-santé)



Validé par  
le Comité Scientifique Ophtalmologie

Si vous avez près de 50 ans et que vous commencez à percevoir des changements dans votre champ de vision, vous devez faire contrôler votre vue. Voici un ensemble de documents qui vous expliquent les premiers signes d'une dégénérescence maculaire liée à l'âge, ou DMLA, et les examens du dépistage. Découvrez les 6 fiches à lire, les 5 illustrations des premiers signes et 1 quiz sur la DMLA. Vous pourrez en parler lors de votre rendez-vous avec votre ophtalmologiste.

**Voici un guide de découverte des documents mis à votre disposition**

**Laissez-vous guider.**

## **Quand dois-je aller chez l'ophtalmologiste ?**

A partir de 45 ans voire 50 ans, il est important de consulter régulièrement un ophtalmologiste afin de dépister d'éventuels troubles de la vue liés à l'âge. La fiche « *La vue évolue avec l'âge : je fais suivre ma famille* » vous indiquera les étapes de la vie auxquelles il est important de faire contrôler sa vue. La fiche « *DMLA : que dois-je savoir ?* » vous présentera cette maladie liée à l'âge qui peut avoir de graves conséquences pour votre vue. De plus, si une personne

de votre famille est atteinte d'une DMLA, vous devez vous faire dépister régulièrement comme l'explique la fiche [« Je découvre que certaines maladies oculaires ont une part génétique »](#).

## Comment dépiste-t-on une DMLA ?

Pour dépister une DMLA, votre ophtalmologiste va réaliser plusieurs examens :

- Un fond d'œil, dont le déroulement est détaillé dans la fiche [« Mon ophtalmologiste me fait un fond d'œil »](#).
- Un OCT, sorte d'échographie oculaire très précise, qui vous est présenté dans la fiche [« Mon ophtalmologiste m'a demandé d'effectuer un OCT »](#)

## Quels signes doivent m'alerter ?

Certains signes peuvent vous inciter à consulter un ophtalmologiste, comme le montrent les illustrations de la fiche [« Les signes de la DMLA : des images pour comprendre »](#) et les conseils de la fiche [« Quand dois-je consulter mon ophtalmologiste pour dépister une DMLA : les bons conseils »](#).

## Ai-je bien compris ces informations ?

Évaluez maintenant vos connaissances sur la DMLA grâce à notre test [« Quiz : que savez-vous sur la DMLA ? »](#). Il vous permettra d'identifier les sujets à approfondir avec votre équipe médicale.